

Urgent !

Luttons contre la marchandisation de la vieillesse !!

Les retraité.e.s exigent une réelle prise en compte de leurs besoins et de leurs choix !!

Le Groupe des 9 Nord Pas de Calais appelle les retraité.e.s à un

1

RASSEMBLEMENT

le Jeudi 13 Juin à 14H

Devant l'Agence Régionale de Santé

(556 Avenue Willy Brandt Lille)



Alors que les prévisions démographiques estiment que **la part des personnes âgées de 60 ans ou plus sera de 31,1 % en 2030 contre 20,6 % en 2000**, les politiques publiques ne sont pas à hauteur des défis auxquels notre pays doit faire face.

Contrairement aux idées encore trop souvent véhiculées, **la population âgée n'est ni un groupe socialement homogène ni un fardeau pour la société.**

Les personnes âgées contribuent à la vie sociale, associative, économique ; elles participent, dans une démarche intergénérationnelle, aux actions militantes pour la justice et le progrès social, comme nous l'avons vu dans la bataille contre la réforme des retraites.

Il n'y a pas d'égalité devant la vieillesse : les inégalités sociales de santé sont largement déterminées par les conditions de travail, la profession exercée, son degré de pénibilité. **En 2020, selon l'observatoire des inégalités, à 35 ans, les hommes cadres ont une espérance de vie supérieure de six ans aux ouvriers.** Pour les femmes des mêmes catégories, la différence est de trois ans.

Et n'oublions pas que **les femmes touchent une retraite de 28 % inférieure à celle des hommes** en moyenne, pensions de réversion comprises, qu'elles sont davantage exposées au risque de pauvreté, contraintes de faire des choix dans leurs dépenses, en particulier en matière de santé.

Aborder le « bien vieillir » pose des questions de fond sur la santé et la prise en charge réelle des pathologies du vieillissement : l'accès aux soins et aux traitements, la prise en compte des besoins médicaux spécifiques des personnes âgées, le développement de structures adaptées et respectueuses du grand âge. Le maintien de l'autonomie, enjeu majeur du vieillissement, est avant tout lié à la santé qu'il faut considérer comme un état complet de bien-être.

Il y a urgence à rompre avec un modèle de marchandisation de la vieillesse et à lutter contre les discriminations dans l'accès aux soins liées à l'âge, la situation économique, le territoire, la mobilité, etc...

ENSEMBLE ! Personnes âgées et Personnels :

Le financement actuel des Services d'aide et d'accompagnement à domicile et des EHPAD ne permet pas aux personnels : Médecins, Infirmières, Auxiliaires de vie sociale, Aides-soignantes, Agents des Services Hospitaliers, d'accompagner, dignement, les personnes âgées. **Les effectifs sont très largement insuffisants, rendant les conditions de travail, à domicile ou en structure, très pénibles, ce qui explique la fuite des personnels de ces secteurs d'activité.** La non-reconnaissance de ces métiers « typiquement féminins », aux bas salaires, n'est toujours pas appréhendée au regard des responsabilités assumées par ces personnels.

L'absence d'infirmières la nuit (car non financé dans le budget) impacte aussi l'accompagnement des résidents. 1/3 des EHPAD ne dispose pas de médecins coordonnateurs alors que la médicalisation de ces structures est plus que nécessaire.....

Nous, personnes âgées, ne nous trompons pas : **les personnels font tout ce qui est en leur pouvoir avec les effectifs alloués.** Nous devons, personnels et personnes âgées, exiger un changement de mode de financement pour que, les personnels à domicile et en structures, puissent travailler dans de bonnes conditions, en respectant les besoins et choix des personnes âgées.

En finir avec les restes à charge pour les malades !

Dépassements d'honoraires, franchises médicales qui viennent de doubler, augmentation des cotisations des complémentaires santé, médicaments déremboursés, coût de la prise en charge de l'autonomie, frais de déplacement liés aux déserts médicaux, les restes à charge officiels et invisibles explosent : **les malades ne sont pas des coupables à pénaliser**. Directement pour les presque 3 millions de personnes sans complémentaire santé ou indirectement par l'augmentation des tarifs des mutuelles, ces restes à charge vont encore aggraver l'accès aux soins et ainsi contribuer à renforcer les inégalités de santé dans notre pays.

En quête d'économies pour réduire le déficit public, le gouvernement n'exclut pas de réduire les remboursements des Affections de Longue Durée et s'en prend aux arrêts de travail.

Ce sont les principes mêmes de l'Assurance Maladie que le gouvernement veut mettre en cause, et plus largement de toutes les branches de la Sécurité Sociale.

Il ne faut surtout pas supprimer des cotisations sociales en prétendant augmenter les salaires nets, ce serait réduire les ressources de la Sécu, et donc ses possibilités de prestations sociales. Finalement ce serait appauvrir les salariés.

Le vieillissement : un défi.

Les EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) font l'actualité à travers toute la France. Et pour cause : **aux difficultés budgétaires auxquelles ils sont confrontés s'ajoutent une fuite du personnel qui n'en peut plus des conditions de travail détestables**. Les services d'accompagnement à domicile, eux aussi, ne sont pas épargnés et rencontrent les mêmes difficultés budgétaires et d'effectifs.

Dans les Hauts de France, 88% des EHPAD sont en difficulté financière et le déficit cumulé atteint 70 millions d'euros.

Nationalement, il est envisagé de moduler les tarifs hébergement, pour les résidents qui ne relèvent pas de l'aide sociale hébergement (ASH), jusqu'à 15%, la FHF (direction des hôpitaux) demandant jusqu'à 20% !! Un décret est prévu pour cet été, avec application en janvier 2025. A savoir que l'augmentation des tarifs sera définie par la structure. **Voilà leur solution !!!!**

En fait, sous prétexte d'assurer « la survie des EHPAD », on va encore piocher dans la poche des résidents, sans nullement se poser la question des niveaux de retraite dans notre pays. Sans jamais proposer d'autres sources de financement, l'arrêt des exonérations de cotisations sociales etc...

De plus, le système envisagé va exacerber la concurrence entre les établissements et accélérer le processus de privatisation des structures, sachant que la question du financement des EHPAD restera entière et non réglée. Nous devons faire connaître aux aînés ce que ce gouvernement veut faire.

Le défi du vieillissement ne peut pas être abordé de cette façon. C'est une question de société et nous, **les personnes âgées, devons être écoutées sur nos besoins, nos choix.**



Il faut prendre en compte le vieillissement dans sa globalité. La progression de l'espérance de vie s'accompagne d'une croissance démographique considérable de la population âgée et par conséquent d'une hausse du nombre de maladies et de troubles du vieillissement donc une demande croissante de soins gériatriques. Pour répondre à ce défi, des mesures immédiates pourraient être adoptées

- ✓ **Augmenter à l'internat (= phase de spécialisation de l'étudiant en médecine) le nombre de places pour la gériatrie ;**
- ✓ **Formation pendant l'internat, stage en gériatrie début d'internat pour permettre de mieux connaître cette spécialité qui souffre de préjugés (filière non valorisée) ;**
- ✓ **Proposer de nouveaux diplômes de capacité gériatrie pour permettre aux généralistes d'accéder au métier par la voie de la formation continue ou de mieux accompagner les personnes âgées dans leur cabinet.**

La prévention, la recherche sur les pathologies du vieillissement et les mesures proposées doivent permettre un progrès dans l'adaptation de l'accompagnement des personnes âgées du domicile à leur fin de vie.

Il nous faut AGIR pour ne pas SUBIR !!

Vieillir est un processus qui commence dès la naissance.

Alors, à quel moment est-on défini comme « vieux » ?

Tout ce qui est mis en évidence dans ce tract ne permet pas un accompagnement digne de ce nom des aînés, et ne favorise pas la Santé tout au long de la vie.

Il est évident que doit être amélioré l'accompagnement des personnes malades ou en perte d'autonomie que ce soit à domicile ou dans des établissements adaptés.

Mais, vieillissement ne veut pas forcément dire « perte d'autonomie ».

19 millions de personnes, dans leur immense majorité, ont une longévité active, participent pleinement à la vie de la société, et constituent un rouage essentiel de la cohésion sociale.

Il est temps d'agir : mener des luttes incessantes pour que soit amélioré le niveau de vie, pour que soient créées les structures qui répondent véritablement aux besoins du quart de la population.

Il faut obliger les hommes ou femmes politiques à écouter les besoins réels de la population retraitée.

NON, les personnes âgées ne sont pas « une charge » pour la société.

Nous voulons pouvoir décider par nous-même, sans contrainte, comment nous souhaitons vivre et vieillir

AGIR, CHOISIR, DECIDER.